



PREFET DU TARN

commune de **ALMAYRAC**

CARTE COMMUNALE

3 - annexe

3.2 - plan de prévention des risques retrait gonflement des argiles

approuvé après enquête
publique par délibération
du Conseil Municipal
en date du 14/06/2011
Almayrac le : 15/06/2011
Le Maire **GONZALEZ A.**

approuvé par
arrêté préfectoral
en date du 22 JUIL 2011
Albi le :
La Préfète
Pour la préfète
et par délégation,
la secrétaire générale absente
Le Sous-Préfet,

Colin MIEGE

Maître d'ouvrage :



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE
DU TARN



direction
départementale
de l'équipement
Tarn

19 Rue Ciron
81013 Albi cedex 9



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Ministère de l'écologie
et du Développement Durable

PPR approuvé le :
13.01.2009

Plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPR)

Mouvements différentiels de terrain
liés au phénomène de retrait-gonflement
des sols argileux

Département du Tarn
Commune : **ALMAYRAC**

Maître d'oeuvre :



Géosciences pour une Terre durable

brgm

Carte de zonage réglementaire



Zone faiblement à moyennement exposée (B2)



Limite de commune

Sources : Fond topographique : IGN SCAN25, 1999 ; Carte d'aléa : rapport BRGM RP-53531-FR, Octobre 2005

